

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Nouvelles de la Fondation ENSIC

L'année 2011 marquera un tournant dans le fonctionnement de la Fondation et de son financement.

Le contrat avec JEULIN, distributeur des kits de produits Extr'Aq dans les lycées, contrat qui végétait depuis la création, a été réactivé sur de nouvelles bases.

La signature d'un nouveau contrat entre nos inventeurs-fondateurs, l'ENSIC, l'INPL et la société PIGNAT devrait nous permettre dès 2011 d'assurer un financement plus stable. Cette société dirigée par un Ancien ENSIC diffusera des installations pilotes d'extraction liquide-liquide avec régénération des produits Extr'Aq à but pédagogique, mises au point par nos inventeurs. Le contrat garantira un minimum annuel de retombées financières.

Plusieurs nouvelles recettes sont aussi attendues: reversement des droits d'inscription des Entreprises participant à la journée Rencontres Industrielles organisée par l'ENSIC, bénéfice réalisé lors d'une soirée spéciale « Fondation » organisée par le BDE. L'Association des Anciens s'est aussi engagée à nous aider si besoin dans la mesure de ses moyens.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la diversification de nos ressources, gage d'une plus grande solidité. Mais nous espérons aussi des résultats significatifs de notre campagne de dons auprès des particuliers : personnel de l'ENSIC, parents d'élèves et..... vous les anciens élèves.

Cette année encore, après l'étude approfondie de 24 dossiers, 13 bourses « coups de pouce » ont été attribuées pour un montant total de 5100 €.

La Fondation ENSIC, au travers de ses actions et campagnes de dons reste en phase avec son identité et ses valeurs. Elle a pour originalité d'être fondée sur l'inventivité et la générosité, et de promouvoir des innovations dans la chimie propre.

Cette spécificité, cette solidarité et le caractère social de l'attribution des bourses est l'image de marque de notre Fondation. Prochainement, la Fondation ENSIC devrait trouver son équilibre et pouvoir donc commencer à réfléchir à d'autres actions.

En cette fin d'année civile, vous êtes sûrement sollicités par des organismes humanitaires ou caritatifs. Si avez envie de faire preuve de solidarité et de générosité :

Pensez à la Fondation ENSIC

Gérard Dumas

promo

69

Président du Comité Exécutif

Les dons sont déductibles à 66 % des impôts. Ainsi un don de 100 € ne revient en réalité au donateur qu'à 34 €.

Etablissez votre chèque à l'ordre de la Fondation de France / Fondation ENSIC, 40 Avenue Hoche 75008 Paris

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter : Mlle Marlène CABLE, Marlene.Cable@ensic.inpl-nancy.fr ou fondation.ensic@ensic.inpl-nancy.fr, Tél : 03.83.17.52.99



Présentation du procédé Extr'Aq devant les officiels lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'École le 9 octobre 2010